

Cote du document:	<u>EB 2018/124/R.23/Add.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>7 d) i) a)</u>
Date:	<u>28 août 2018</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Français</u>

F



Investir dans les populations rurales

République du Bénin

Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché

Additif

Conseil d'administration — Cent vingt-quatrième session
Rome, 11-13 septembre 2018

Pour: **Approbation**

Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché

Additif

L'attention du Conseil d'administration est appelée sur les rectifications ci-après à apporter au Rapport du Président sur la Proposition de prêt et don à la République du Bénin pour le Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché, (EB 2018/124/R.23). Pour plus de clarté, les modifications apportées au texte apparaissent en caractères gras et les traits de soulignement correspondent aux suppressions.

Page vi, résumé du financement

Coût total du projet:	89,5 millions d'EUR
Montant du prêt du FIDA: (Système d'allocation fondé sur la performance – SAFP 2016-2018)	13,3 millions d'EUR
Montant du don du FIDA (au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette):	13,3 millions d'EUR
Montant du cofinancement:	OFID: 8,6 millions d'EUR Privés: 4,8 millions d'EUR Institutions financières: 1,1 million d'EUR
Contribution de l'emprunteur/du bénéficiaire:	8,4 millions d'EUR
Contribution des bénéficiaires:	2,8 millions d'EUR
Déficit de financement:	37,2 millions d'EUR

Page 1, paragraphe 1

La troisième phrase est modifiée comme suit:

"Il reste cependant confronté à des défis majeurs caractérisés par un taux de pauvreté de plus de 40%, des inégalités socioprofessionnelles persistantes au détriment des femmes, une insécurité alimentaire touchant 15% des populations rurales et 21% des ménages agricoles et un chômage constant (2,7%) **doublé d'un niveau élevé de sous-emploi (72%)**, qui touche en majorité les jeunes."

Page 1, paragraphe 2

Le paragraphe est modifié comme suit:

"L'agriculture constitue un secteur stratégique de l'économie béninoise. Elle contribue en moyenne à hauteur de **23%** au PIB, de 75% aux recettes d'exportation et fournit environ 70% des emplois. Le Plan national d'investissements agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle 2017-2021, préparé dans le cadre **déclinaison quinquennale** du Plan stratégique de développement du secteur agricole (PSDSA **2017-2025**), vise à maintenir, sur la période, une croissance annuelle du PIB agricole d'au moins 6% et à accroître de 7,5% les revenus annuels moyens des ménages ruraux."

Page 2, paragraphe 6

La première phrase est modifiée comme suit:

"Dans le contexte stratégique actuel caractérisé par la promotion des filières et des "clusters agricoles", le PADAAM interviendra dans quatre pôles de développement agricole (PDA) propices à la production et au développement de partenariats économiques, à savoir: i) le sud du pôle 4 couvrant le département des Collines; ii) le pôle 5 rassemblant les départements du Zou et du Couffo; iii) le pôle 6 circonscrit au département du Plateau et iv) le pôle 7 s'étendant aux départements de l'Ouémé, de l'Atlantique et du Mono¹."

Page 3, paragraphe 12

Le paragraphe est modifié comme suit:

"La mise en œuvre du PADAAM se déroulera sur une période de six ans (2019-2024) et comprendra trois composantes d'investissement: i) le renforcement de partenariats et la création de valeur ajoutée (**39,4 millions d'EUR 45,9 millions d'USD**, soit 44% du coût total); ii) l'amélioration de la productivité et de la production agricole (**40,1 millions d'EUR 46,8 millions d'USD**, soit 44,8% du coût total); et iii) la coordination et la gestion dans le cadre du Programme cadre des interventions du FIDA en milieu rural au Bénin (ProCar) (**10 millions d'EUR 11,7 millions d'USD**, soit 11,2% du coût total)."

Page 3, paragraphe 15

La première phrase est modifiée comme suit:

"Cette composante sera mise en œuvre dans le cadre de l'approche-programme établie avec la création du ProCar, **et des réformes de territorialisation du développement agricole entreprises par le gouvernement.**"

Page 4, paragraphe 21

Le paragraphe est modifié comme suit:

"Au niveau des PDA, le PADAAM sera mis en œuvre par les ATDA et les centres de services agricoles, qui seront appuyées par de l'assistance technique dans le cadre d'un mandat conditionné par une stratégie de sortie claire et garantissant, à l'horizon de trois ans, le renforcement des capacités et l'appropriation des compétences par les ATDA. Les fonctions-programme du ProCar au niveau des quatre PDA seront assurées par deux unités régionales d'appui."

¹ Le département du Littoral inclus dans le pôle 7 ne fait pas partie de la zone d'intervention du PADAAM.

Page 4, paragraphe 23

La première phrase est modifiée comme suit:

"Le système de suivi-évaluation du PADAAM sera ancré dans celui du ProCar et mettra en œuvre un système de gestion axée sur les résultats, conformément à l'approche-programme établie en 2016 **et au mécanisme de suivi-coordination des Programmes nationaux de développement de filières animé par les ATDA en charge de leur coordination.**"

Page 5, paragraphe 29

Le paragraphe est modifié comme suit:

"Le coût total du PADAAM s'élève, provisions pour imprévus physiques et pour hausse des prix comprises, à **89,5 millions d'EUR**, à 55,8 milliards de FCFA, soit 104,4 millions d'USD. Les coûts de base sont de **84,1 millions d'EUR**, 52,5 milliards de FCFA (98,1 millions d'USD). Le montant des imprévus physiques et financiers s'élève à **5,4 millions d'EUR**, 3,4 milliards de FCFA (6,3 millions d'USD). Les taxes, incluses, comptent pour un montant total de **8,4 millions d'EUR**, 9,8 millions d'USD."

Page 5, paragraphe 30

Le paragraphe est modifié comme suit:

"Les coûts du projet peuvent être ventilés selon les composante suivantes:
i) renforcement de partenariats et création de valeur ajoutée: évalués à **39,4 millions d'EUR**, 45,9 millions d'USD, soit 44% du coût total du projet;
ii) amélioration de la productivité et de la production agricole: **40,1 millions d'EUR**, 46,8 millions d'USD, soit 44,8% du coût total du projet; et iii) coordination, suivi-évaluation et gestion des savoirs: **10 millions d'EUR**, 11,7 millions d'USD, soit 11,2% du coût total du projet."

Page 6, tableau 1

Le tableau 1 est remplacé par le suivant:

Tableau 1

Coût du projet, par composante et par source de financement
(en milliers d'EUR)

Composante	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Déficit de financement		OFID		Privés		Banques/SFD		Gouvernement béninois		Bénéficiaires		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
A. Renforcement de partenariats et création de valeur ajoutée																		
Développement de partenariats	4 390	14,6	4 390	14,6	11 971	39,7			4 807	15,9	628	2,1	1 850	6,1	2 131	7,1	30 167	33,7
Renforcement des capacités	1 778	19,4	1 778	19,4	5 229	56,9							301	3,3	106	1,2	9 193	10,3
Sous-tot. A	6 168	15,7	6 168	15,7	17 200	43,7			4 807	12,2	628	1,6	2 151	5,5	2 237	5,7	39 360	44
B. Amélioration de la productivité et de la production agricole																		
Accès intrants, services, appuis transv.	1 936	18,8	1 936	18,8	4 946	48					466	4,5	410	4	600	5,8	10 295	11,5
Développ. infrastructures	3 122	10,5	3 122	10,5	9 784	32,8	8 561	28,7					5 243	17,6			29 832	33,3
Sous-tot. B	5 059	12,6	5 059	12,6	14 730	36,7	8 561	21,3			466	1,2	5 653	14,1	600	1,5	40 126	44,8
C. Coordination, Suivi-évaluation et gestion des savoirs																		
Coordination et gestion	1 514	21,4	1 514	21,4	3 607	50,9							444	6,3			7 080	7,9
Suivi-évaluation et gestion des savoirs	573	19,4	573	19,4	1 687	57							128	4,3			2 961	3,3
Sous-tot. C	2 087	20,8	2 087	20,8	5 295	52,7							573	5,7			10 041	11,2
Total	13 313	14,9	13 313	14,9	37 224	41,6	8 561	9,6	4 807	5,4	1 094	1,2	8 377	9,4	2 837	3,2	89 527	100

Page 6, paragraphe 31

Le paragraphe est modifié comme suit:

"Le plan de financement du projet se présente comme suit:

- i) FIDA pour un total de **26,6 millions d'EUR** 31 millions d'USD, soit 29,8% du coût total du projet (50% sous forme de prêt accordé à des conditions particulièrement favorables et 50% sous forme de don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette), adossés au cycle du Système d'allocation fondé sur la performance SAFP 2016-2018;
- ii) OFID pour **8,6 millions d'EUR** 10 millions d'USD, soit 9,6% du coût total du projet;
- iii) Privés pour **4,8 millions d'EUR** 5,6 millions d'USD, soit 5,4% du coût total du projet;
- iv) Institutions financières pour **1,1 million d'EUR** 1,3 million d'USD, soit 1,2% du coût total du projet;
- v) Gouvernement béninois pour **8,4 millions d'EUR** 9,8 millions d'USD, soit 9,4% du coût total du projet; et
- vi) Bénéficiaires pour **2,8 millions d'EUR** 3,3 millions d'USD, soit 3,2% du coût total du projet."

Page 6, paragraphe 32

La première phrase est modifiée comme suit:

"Il en résulte un déficit de financement de **37,2 millions d'EUR** 43,4 millions d'USD, soit 41,6% du coût total du projet, qui pourra être compensé par des allocations futures du FIDA (selon des modalités de financement à définir sur la base de procédures internes et sous réserve d'approbation par le Conseil d'administration), ou toute autre source de financement à déterminer durant la mise en œuvre du projet."

Page 7, tableau 2

Le tableau 2 est remplacé par le suivant:

Tableau 2

Coût du projet par catégorie de dépenses/source de financement
(en milliers d'EUR)

Catégories	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Déficit de financement		OFID		Privés		Banques/SFD		Gouvernement béninois		Bénéficiaires		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Travaux génie civil	2 549	10,3	2 549	10,3	8 148	32,8	7 094	28,6					4 465	18			24 803	27,7
Équipements et matériels ^a	1 380	18,9	1 380	18,9	2 862	39,0	22	0,3					1 685	23			7 328	8,2
Biens, services et intrants	1 436	19,7	1 436	19,7	4 030	55,2	12	0,2					365	5	21	0,3	7 301	8,2
Consultations ^b	2 056	15,9	2 056	15,9	5 732	44,3	1 330	10,3					1 755	13,6			12 929	14,4
Formations ^c	2 327	20	2 327	20	6 537	56,2	104	0,9							346	3	11 640	13,0
Dons, subventions	2 875	12,9	2 875	12,9	8 232	36,8			4 807	21,5	1 094	4,9			2 470	11,1	22 353	25
Coûts de fonctionnement	109	18,5	109	18,5	266	45,1							106	18			591	0,7
Salaires, indemnités	581	22,5	581	22,5	1 420	55											2 582	2,9
Total	13 313	14,9	13 313	14,9	37 224	41,6	8 561	9,6	4 807	5,4	1 094	1,2	8 377	9,4	2 837	3,2	89 527	100

^aVéhicules inclus^bÉtudes, assistance technique nationale et internationale incluses^cAteliers inclus

Page 7, tableau 3

Le tableau 3 est remplacé par le suivant:

Modèles	Ratio Bénéfice/Coût	Taux de rentabilité interne financière	VAN (8,5%)		
			FCFA	USD	EUR
1. Modèles de production agricole					
Modèle maïs/manioc	2,9	104%	3 881 463	7 255	6 223
Aménagement de bas-fond type 1	1,2	13%	9 355 186	17 486	14 999
Aménagement de bas-fond type 2	1,1	13%	11 990 007	22 411	19 224
Aménagement de bas-fond type 3	1,4	19%	38 169 833	71 345	61 198
2. Modèles d'amélioration de la valeur ajoutée					
Création ESOP ^a Riz	1,2	32%	388 379 283	725 943	622 699
Renforcement ESOP Riz	1,3	46%	433 770 696	810 786	695 476
Création ESOP Manioc	1,1	29%	242 930 261	454 075	389 496
4P PIVERT ^b /ESSOR ^c Maïs	1,1	17%	44 129 563	82 485	70 754
4P PIVERT/ESSOR Manioc	1,2	26%	103 466 044	193 394	165 890
4P Agrobusiness Maïs	1,5	33%	45 872 520	85 743	73 549
Contractualisation simple Manioc	1,1	24%	14 007 311	26 182	22 458
Contractualisation simple Maïs	1,2	22%	19 152 330	35 799	30 708
Contractualisation simple Riz	1,3	54%	114 071 931	213 219	182 895

^a Entreprise de services et organisation de producteurs^b Pôle d'innovation verte, d'énergie rurale et de transformation^c Entreprise solidaire de services aux ruraux

Page 8, paragraphe 35

Le première phrase est modifiée comme suit:

"Le TRIE du projet s'établit à 18,9% et la VAN, pour un coût d'opportunité économique du capital de 6%, s'élève à **54,2 millions d'EUR** 36,3 milliards de FCFA soit 63,2 millions d'USD."

Page 8, paragraphe 36

Le première phrase est modifiée comme suit:

"L'analyse de sensibilité indique une bonne robustesse des résultats obtenus. Même dans l'hypothèse d'une baisse des revenus de 30%, d'une hausse des coûts de 50% ou d'un retard des bénéfices de deux ans, le taux de rentabilité économique demeure largement supérieur au coût d'opportunité du capital (6%) et la VAN reste supérieure à **20,6 millions d'EUR** 24 millions d'USD."

Page 11, paragraphe 56

La recommandation est modifiée comme suit:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Bénin un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant **de treize millions trois cent vingt mille euros (13 320 000 EUR)** quinze millions cinq cent mille dollars des États-Unis (15,5 millions d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Bénin un don, au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant **de treize millions trois cent vingt mille euros (13 320 000 EUR)** quinze millions cinq cent mille dollars des États-Unis (15,5 millions d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."